



> Le GPS

Le gestionnaire de parcours de soins a pour mission de fluidifier le parcours des patients, permettant ainsi d'améliorer la qualité de la prise en charge et d'optimiser l'occupation des lits pour l'ensemble de l'établissement

Avec une vision globale de l'occupation des lits, en collaboration avec le staff médical et d'encadrement, le GPS doit répondre à la demande d'hospitalisation et de placement des patients dans les unités de soins soit par l'intermédiaire du service d'entrée (UAO) ou bien par la mutation d'un service de spécialité à un autre en garantissant la qualité et la sécurité des soins.

Il permet, ainsi, d'éviter les ruptures dans les prises en charge des patients.

Il favorise la collaboration pluri-disciplinaire : coopération médico-soignante, prise en charge somatique...

Il entretient le contact en interne et avec les différents partenaires extérieurs (CHER, cliniques privées, médecins de ville...).

**Gestionnaire
Parcours de Soins :
04 43 94 01 71**

Centre Hospitalier Sainte-Marie
50, route de Montredon - CS 10021
43009 Le Puy-en-Velay Cedex

04 71 07 55 43

contact.lepuy@ahsm.fr

www.chsmlepuyenvelay.ahsm.fr



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

ALPES-MARITIMES / ARDÈCHE-DRÔME / AVEYRON / HAUTE-LOIRE /
PUY-DE-DÔME-ALLIER / RHÔNE



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
LE PUY-EN-VELAY

ÉQUIPES MOBILES

EMAH

EM Incurie

**GESTIONNAIRE PARCOURS
DE SOINS**





Dans le cadre du développement de l'ambulatoire au sein du Centre Hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay, des équipes mobiles ont été créées. Elles permettent d'élargir l'offre de soins actuelle, dans une dynamique «**d'aller-vers**» toujours plus forte. L'ambulatoire permet ainsi, d'offrir aux patients des alternatives, afin de ne pas rompre avec ses habitudes de vie, tout en garantissant un suivi et une prise en charge de qualité de la part des professionnels.

> **L'ÉMAH**, lancée en 2023, est un projet retenu lors de l'appel à projet FIOP* 2022.

> **L'EM Incurie** a été créée sous conventionnement avec l'ASEA 43 (EPIH), lors d'un appel à projet ARS pour le département de la Haute-Loire.

*FIOP : Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie a vocation à permettre de financer ou d'amorcer de nouveaux projets innovants de prise en charge ou de transformation de l'offre de soins en psychiatrie.

Le développement de l'ambulatoire permet de renforcer la prévention, et de proposer une hospitalisation temps plein en dernier recours.



L'Équipe Mobile d'Alternative à l'Hospitalisation

L'équipe mobile se déplace à la rencontre de l'usager en crise dans son milieu de vie, avec ses ressources et les personnes qui l'entourent. Une prise de contact est apportée dans les 24h à 72h. L'ÉMAH évalue et analyse une situation, traite et coordonne les informations utiles à la prise en charge du patient pour une meilleure orientation.

Pour qui ?

Toute personne de 18 à 64 ans, résidante en Haute-Loire et se trouvant en situation de crise nécessitant une évaluation

Qui peut solliciter l'ÉMAH ?

Le patient / l'entourage / les aidants familiaux / les professionnels de santé (médecin traitant, infirmier libéral, assistant social...)

Le fonctionnement

- Repérage d'une personne en crise
- Appel vers l'ÉMAH
- Évaluation et analyse de la situation en équipe pluridisciplinaire
- Déplacement au domicile ou orientation vers l'interlocuteur approprié

ÉMAH : 04 71 07 55 56
du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h30

En dehors de ces horaires : appeler l'UAO 04 71 07 56 40

En situation d'urgence :

appeler le 18 / le 15 / l'UAO : 04 71 07 56 40



L'Équipe Pluridisciplinaire d'Intervention dans l'Habitat

L'EPIH est un dispositif départemental porté par le Pôle Précarité-Insertion de l'ASEA43. Le CHSM en tant que partenaire, détache un infirmier sur ce dispositif.

L'incurie est souvent caractérisée par une occupation inadéquate du logement pouvant entraîner des mises en danger sanitaire et liés à la sécurité.

Pour qui ?

Toute personne majeure, résidante en Haute-Loire et se trouvant en situation d'incurie

Qui peut solliciter l'EPIH ?

La personne concernée / l'entourage / les aidants familiaux / les professionnels de santé (médecin traitant, infirmier libéral, assistant social...)

Le fonctionnement

- Repérage d'une situation d'incurie
- Appel ou mail vers l'EPIH
- Information à l'ARS
- Intervention au domicile
- Accompagnement global, en cohérence avec les acteurs de terrain (santé, sécurité, accès aux droits, accès et maintien dans le logement, veille/prévention des risques de rechute)

EPIH :
04 71 09 27 25
epih@asea43.org